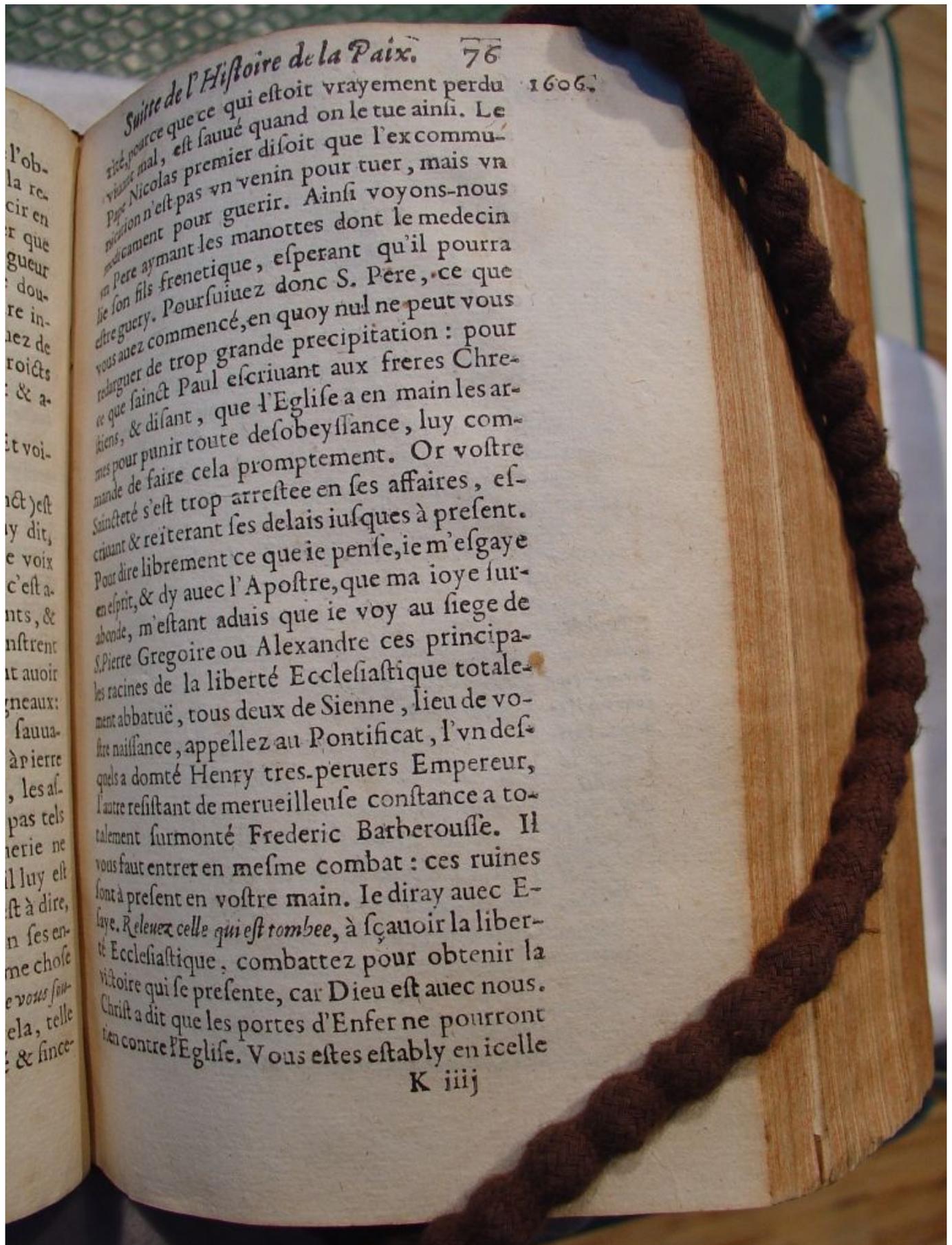


1606_076r.jpg



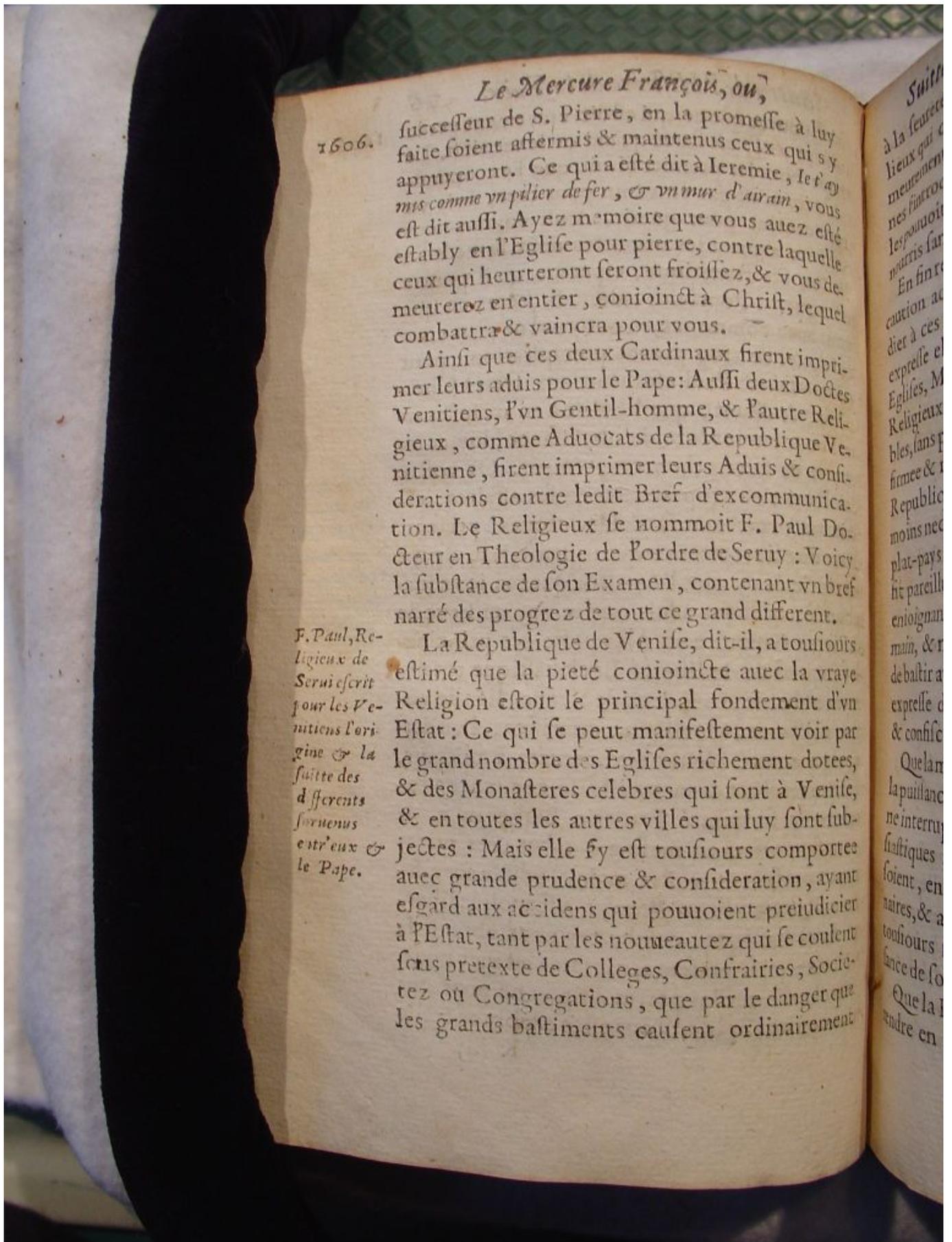
Suite de l'Histoire de la Paix. 76

1606.

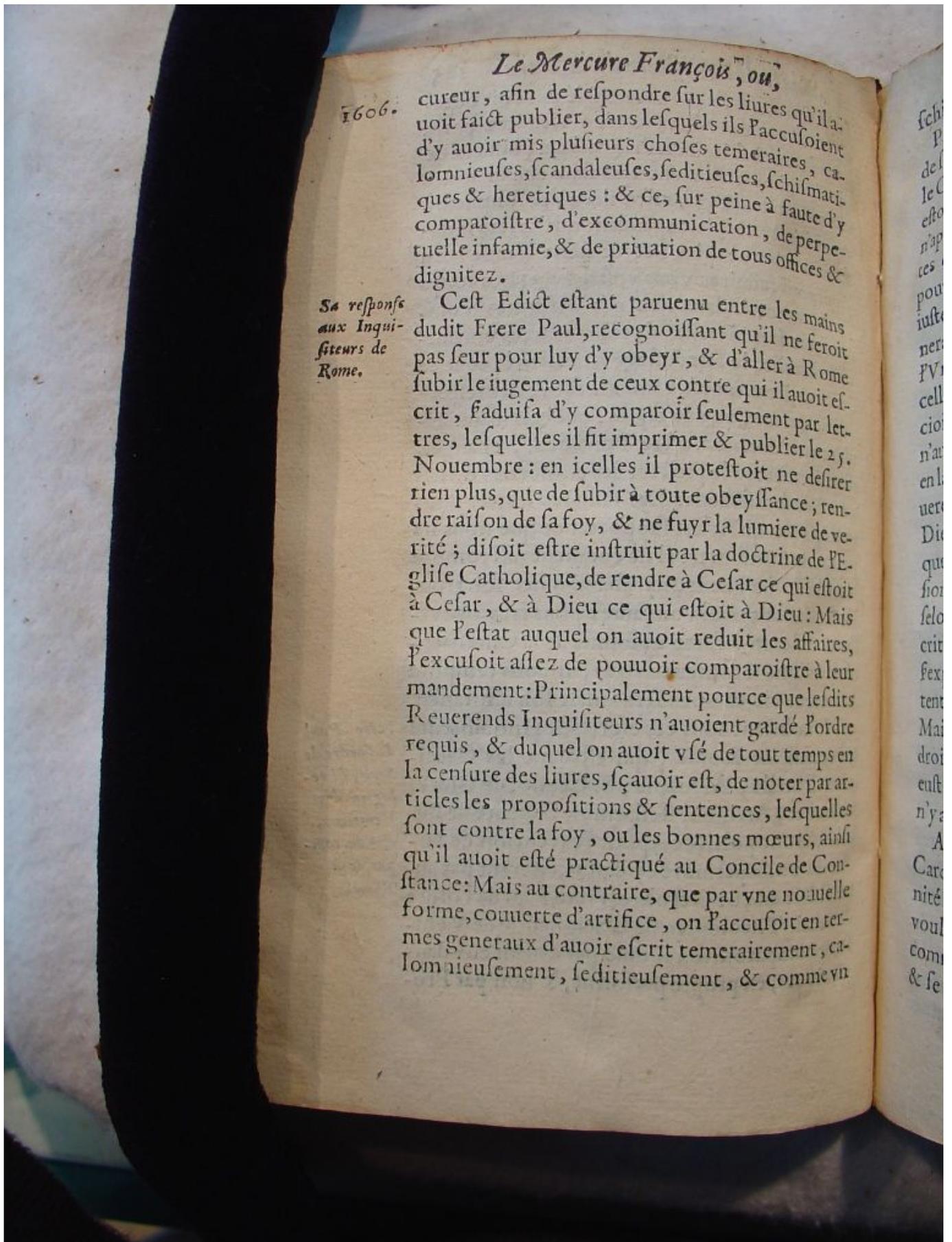
ricé, parce que ce qui estoit vrayement perdu
vray mal, est sauué quand on le tue ainsi. Le
Pape Nicolas premier disoit que l'excommu-
nication n'est pas vn venin pour tuer, mais va
medicament pour guerir. Ainsi voyons-nous
vn Pere ayant les manottes dont le medecin
lie son fils frenetique, esperant qu'il pourra
estre gueruy. Poursuuez donc S. Pere, ce que
vous auez commencé, en quoy nul ne peut vous
redaigner de trop grande precipitation: pour
ce que saint Paul escriuant aux freres Chre-
tiens, & disant, que l'Eglise a en main les ar-
mes pour punir toute desobeyssance, luy com-
mande de faire cela promptement. Or vostre
Sainteté s'est trop arrestee en ses affaires, es-
crivant & reiterant ses delais iusques à present.
Pour dire librement ce que ie pense, ie m'esgay-
e en esprit, & dy avec l'Apostre, que ma ioye sur-
abonde, m'estant aduis que ie voy au siege de
S. Pierre Gregoire ou Alexandre ces principa-
les racines de la liberte Ecclesiastique totale-
ment abbatuë, tous deux de Sienne, lieu de vo-
stre naissance, appelez au Pontificat, l'vn des-
quels a domté Henry tres-peruers Empereur,
l'autre resistant de merueilleuse constance a to-
talement surmonté Frederic Barberouffe. Il
vous faut entrer en mesme combat: ces ruines
sont à present en vostre main. Je diray avec E-
saye. *Releuez celle qui est tombee*, à scauoir la liber-
té Ecclesiastique, combattez pour obtenir la
victoire qui se presente, car Dieu est avec nous.
Christ a dit que les portes d'Enfer ne pourront
rien contre l'Eglise. Vous estes estably en icelle

K iij

1606_076v.jpg



1606_135v.jpg



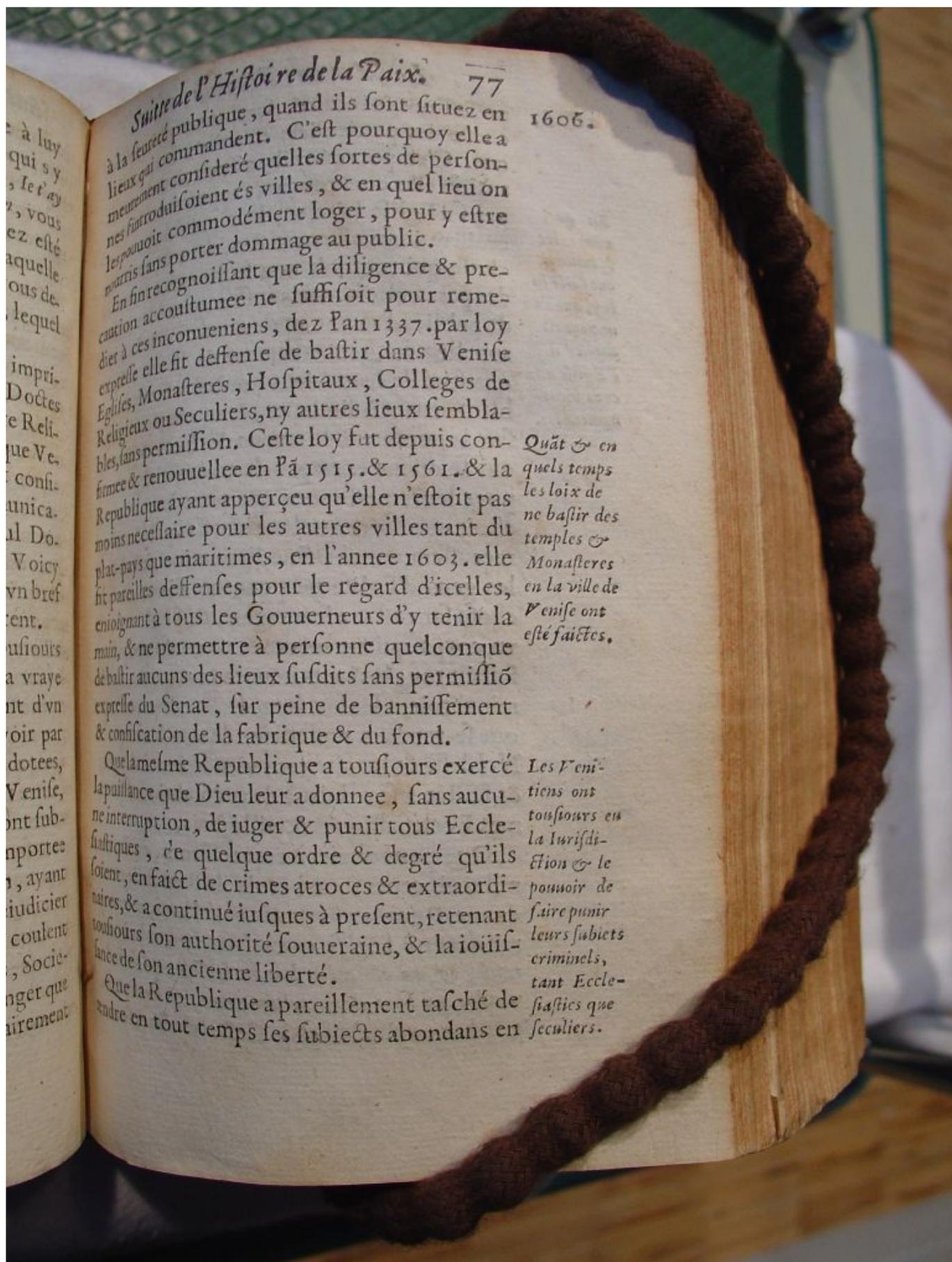
Le Mercure François, ou,
1606. cureur, afin de respondre sur les liures qu'il auoit
faict publier, dans lesquels ils Paccusoient
d'y auoir mis plusieurs choses temeraires, calomnieuses,
scandaleuses, seditieuses, schismatiques & heretiques : & ce, sur peine à faute d'y
comparoistre, d'excommunication, de perpetuelle infamie, & de priuation de tous offices &
dignitez.

*Sa responce
aux Inquisiteurs de
Rome.*

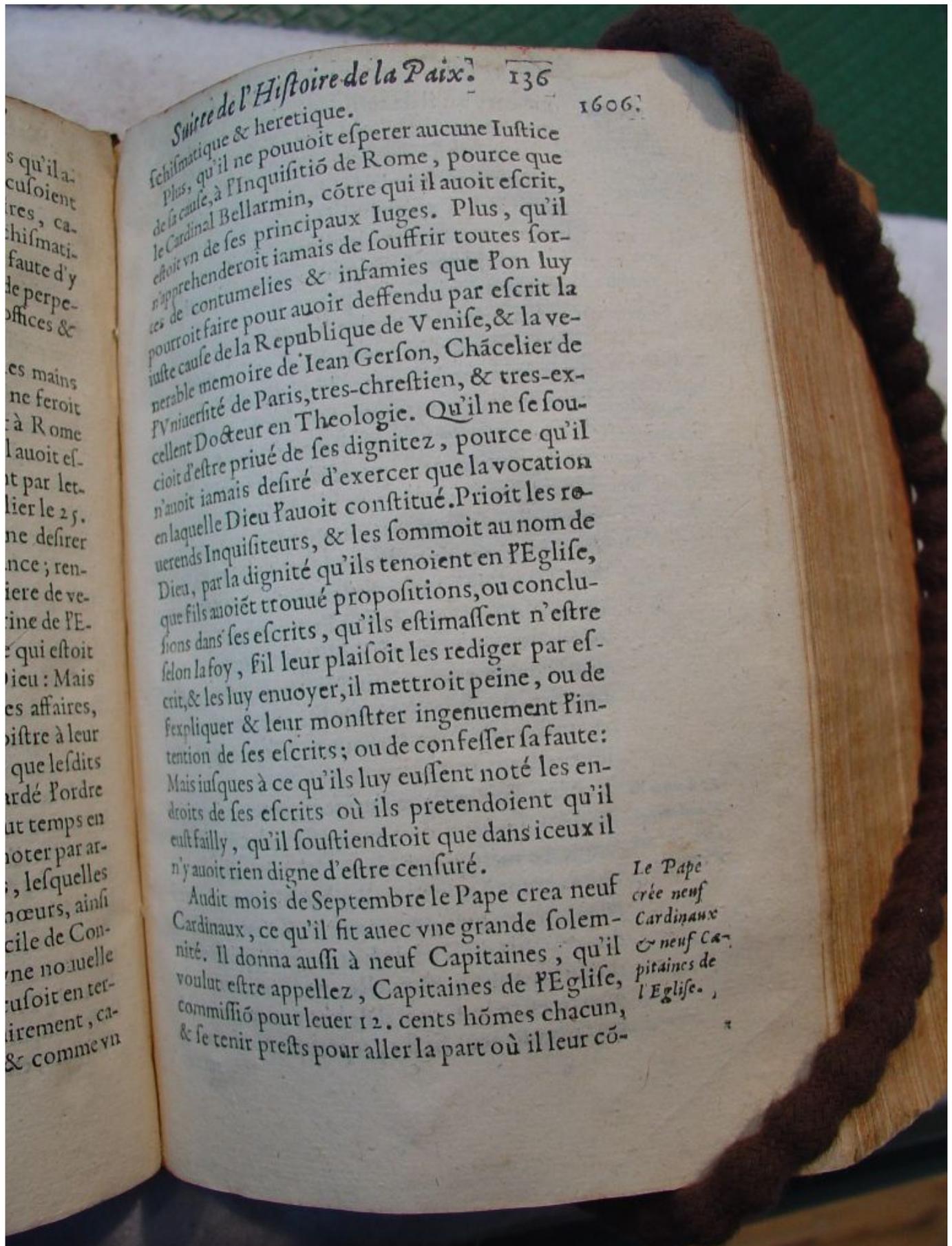
Cest Edict estant parueniu entre les mains
dudit Frere Paul, recognoissant qu'il ne feroit
pas seur pour luy d'y obeyr, & d'aller à Rome
subir le iugement de ceux contre qui il auoit es-
crit, s'aduifa d'y comparoïr seulement par let-
tres, lesquelles il fit imprimer & publier le 25.
Nouembre : en icelles il protestoït ne desirer
rien plus, que de subir à toute obeyssance ; ren-
dre raison de sa foy, & ne fuyr la lumiere de ve-
rité ; disoit estre instruit par la doctrine de l'E-
glise Catholique, de rendre à Cesar ce qui estoit
à Cesar, & à Dieu ce qui estoit à Dieu : Mais
que l'estat auquel on auoit reduit les affaires,
l'excusoït assez de pouuoir comparoïstre à leur
mandement : Principalement pource que lesdits
Reuerends Inquisiteurs n'auoient gardé l'ordre
requis, & duquel on auoit vsé de tout temps en
la censure des liures, sçauoir est, de noter par ar-
ticles les propositions & sentences, lesquelles
sont contre la foy, ou les bonnes mœurs, ainsi
qu'il auoit esté practiqué au Concile de Con-
stance : Mais au contraire, que par vne nouuelle
forme, couuerte d'artifice, on Paccusoït en ter-
mes generaux d'auoir escrit temerairement, calomnieusement,
seditieusement, & comme vix

sch
P
de
le C
est
n'ap
ces
pou
iust
ner
FV
cell
cio
n'a
en l
uer
Die
qu
sion
selo
crit
sex
tent
Mai
droi
eult
n'y a
A
Car
nité
voul
com
& se

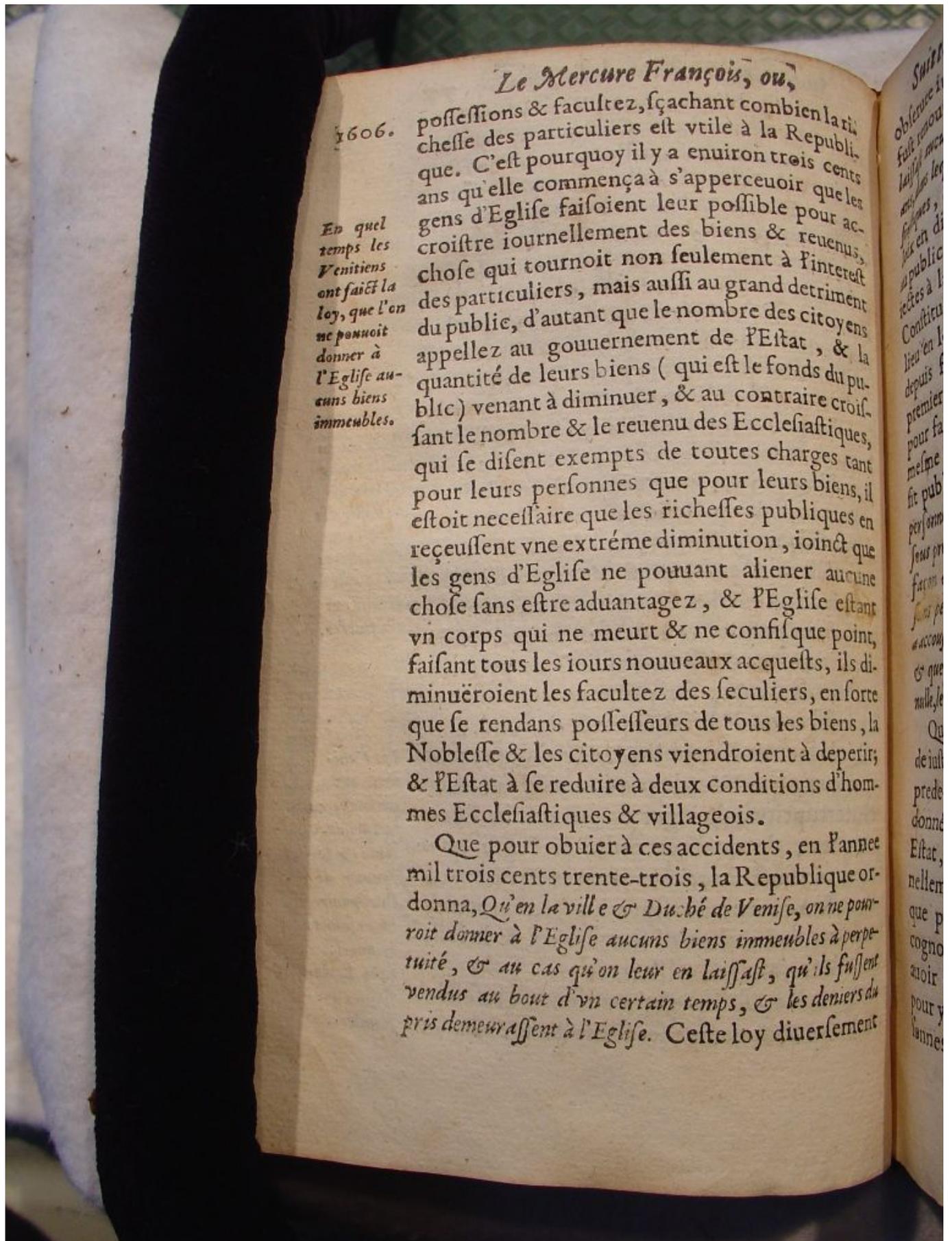
1606_077r.jpg



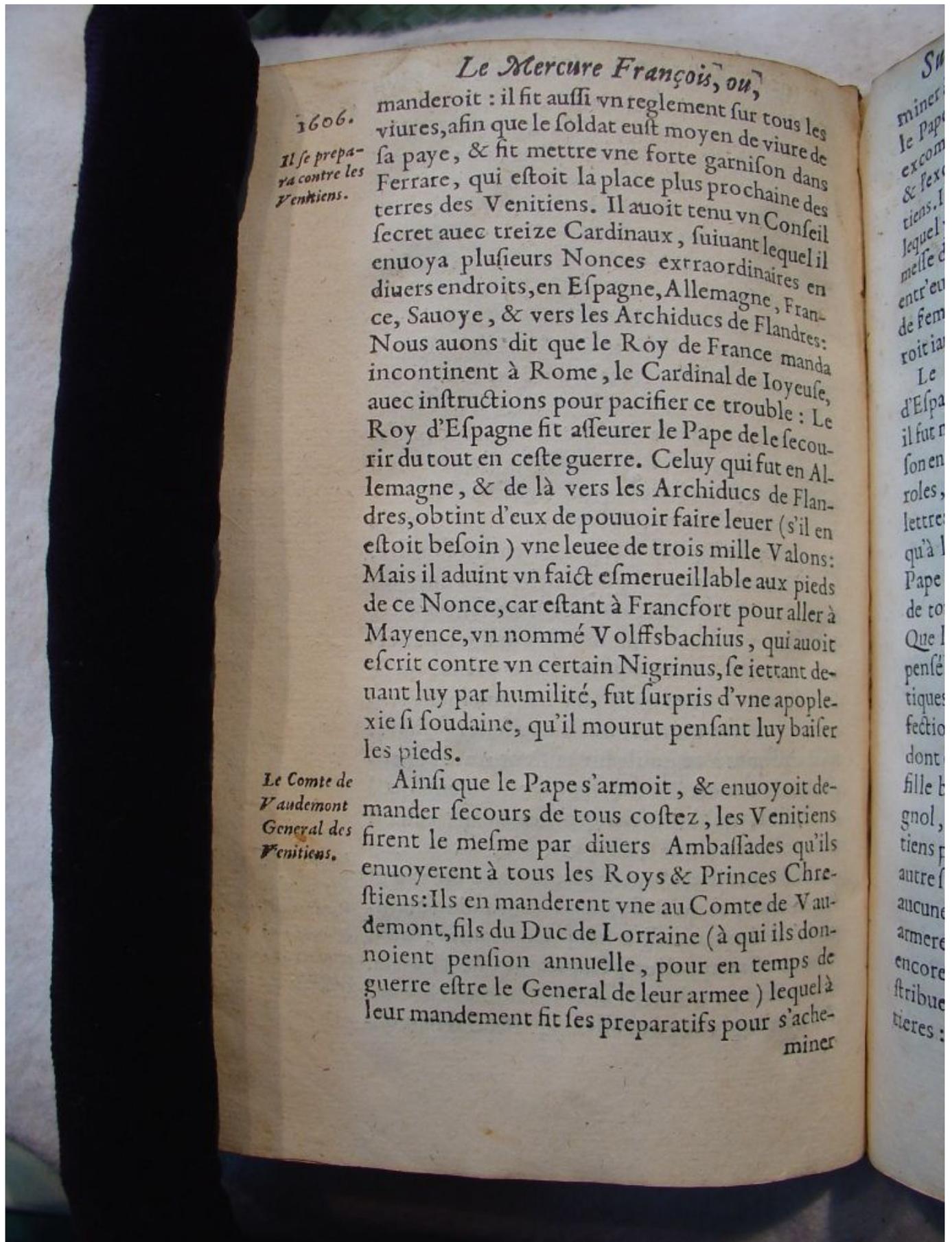
1606_136r.jpg



1606_077v.jpg



1606_136v.jpg



1606.
Il se prepa-
ra contre les
Venitiens.

Le Mercure François, ou,

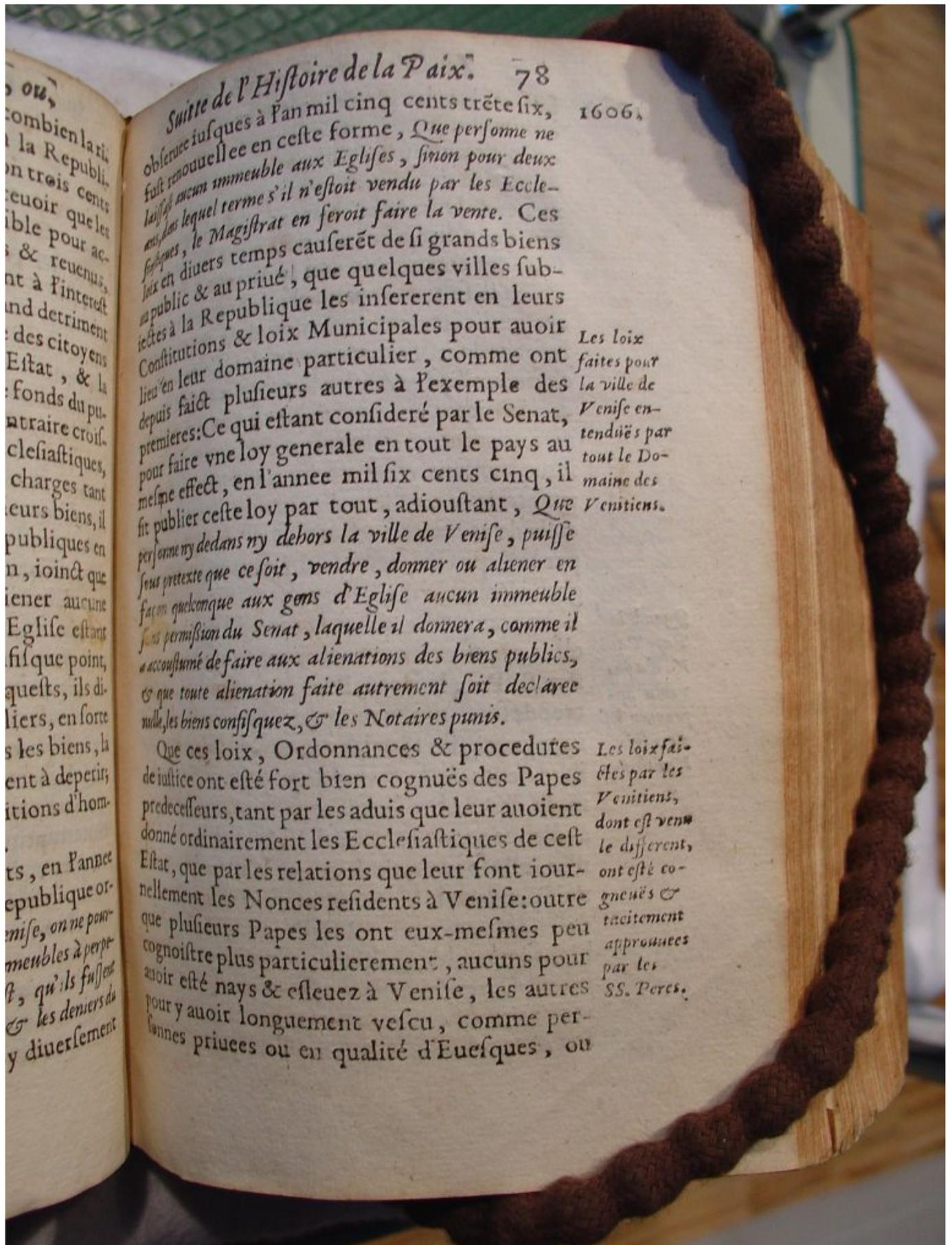
manderoit : il fit aussi vn reglement sur tous les viures, afin que le soldat eust moyen de viure de sa paye, & fit mettre vne forte garnison dans Ferrare, qui estoit la place plus prochaine dans terres des Venitiens. Il auoit tenu vn Conseil secret avec treize Cardinaux, suiuant lequel il enuoya plusieurs Nonces extraordinaryes en diuers endroits, en Espagne, Allemagne, France, Sauoye, & vers les Archiducs de Flandres: Nous auons dit que le Roy de France manda incontinent à Rome, le Cardinal de Ioyeuse, avec instructions pour pacifier ce trouble : Le Roy d'Espagne fit asseurer le Pape de le secourir du tout en ceste guerre. Celuy qui fut en Allemagne, & de là vers les Archiducs de Flandres, obtint d'eux de pouuoir faire leuer (s'il en estoit besoin) vne leuee de trois mille Valons: Mais il aduint vn fait esmerueillable aux pieds de ce Nonce, car estant à Francfort pour aller à Mayence, vn nommé Volffsbachius, qui auoit escrit contre vn certain Nigrinus, se iettant deuant luy par humilité, fut surpris d'vne apoplexie si soudaine, qu'il mourut pensant luy baiser les pieds.

*Le Comte de
Vaudemont
General des
Venitiens.*

Ainsi que le Pape s'armoit, & enuoyoit demander secours de tous costez, les Venitiens firent le mesme par diuers Ambassades qu'ils enuoyerent à tous les Roys & Princes Chrestiens: Ils en manderent vne au Comte de Vaudemont, fils du Duc de Lorraine (à qui ils donnoient pension annuelle, pour en temps de guerre estre le General de leur armee) lequel à leur mandement fit ses preparatifs pour s'ache-
miner

*Sm
miner
le Pape
excom
& sex
tiens. I
lequel
melle d
entr'en
de fem
roit ia
Le
d'Espa
il fut r
son en
roles,
lettre
qu'à l
Pape
de to
Que l
pensé
tiques
fectio
dont
fille b
gnol,
tiens p
autre f
aucune
armere
encore
tribue
tieres :*

1606_078r.jpg



Suite de l'Histoire de la Paix. 78

1606.

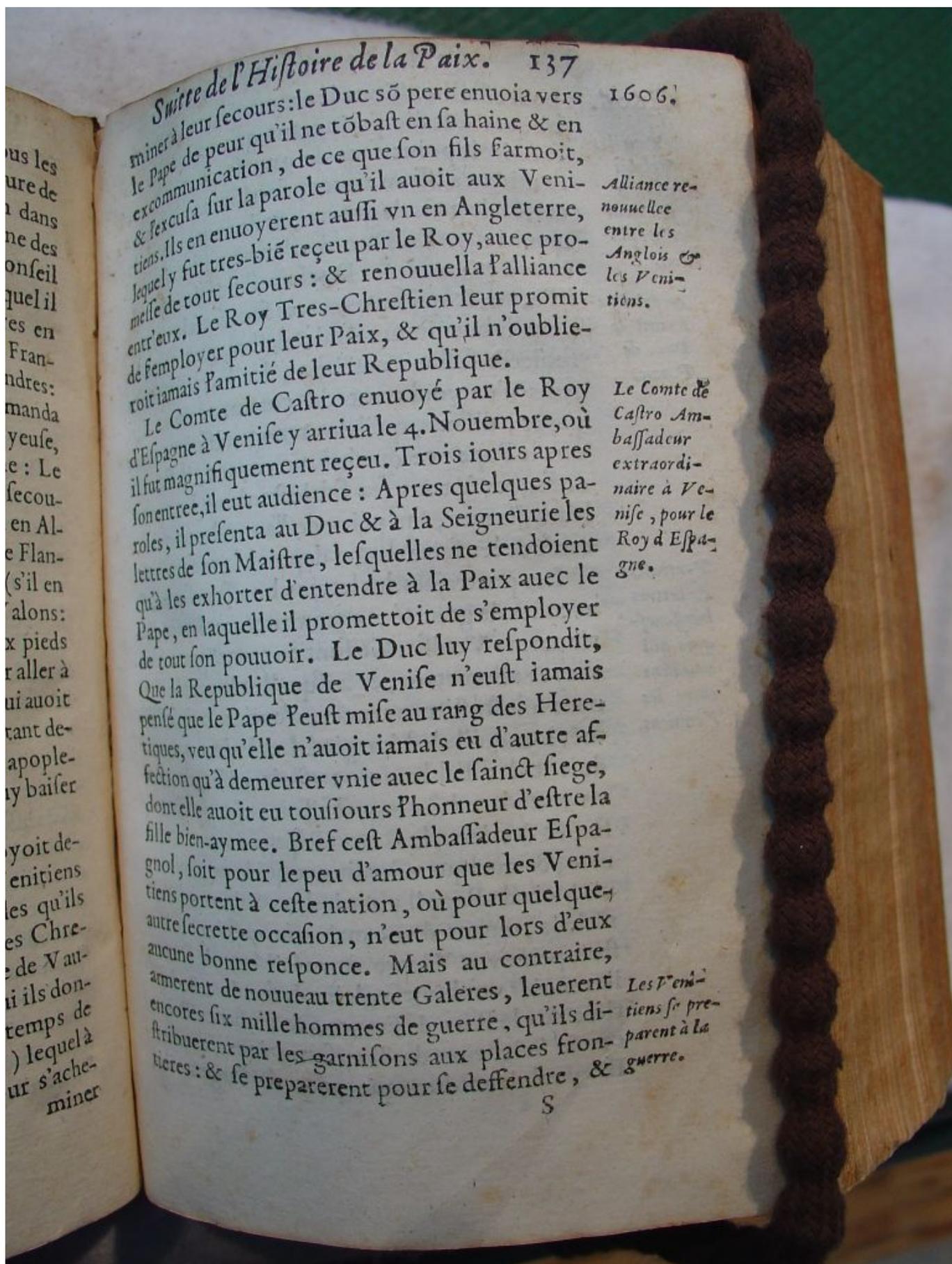
observed iufques à l'an mil cinq cents trête six, *Que* perfonne ne
fult renouuellee en ceste forme, *Que* perfonne ne
laiffât aucun immeuble aux Eglifes, finon pour deux
ans, dans lequel terme s'il n'estoit vendu par les Eccle-
fiastiques, le Magistrat en feroit faire la vente. Ces
loix en diuers temps causerét de si grands biens
au public & au priué, que quelques villes sub-
iectes à la Republique les infererent en leurs
Constitutions & loix Municipales pour auoir
lieu en leur domaine particulier, comme ont
depuis fait plusieurs autres à l'exemple des
premieres: Ce qui estant consideré par le Senat,
pour faire vne loy generale en tout le pays au
mesme effect, en l'annee mil six cents cinq, il
fit publier ceste loy par tout, adioustant, *Que*
perfonne ny dedans ny dehors la ville de Venise, puisse
sous pretexte que ce soit, vendre, donner ou aliener en
façon quelconque aux gens d'Eglise aucun immeuble
sans permission du Senat, laquelle il donnera, comme il
est accoustumé de faire aux alienations des biens publics,
et que toute alienation faite autrement soit declaree
nulle, les biens confisquez, & les Notaires punis.

Les loix
faites pour
la ville de
Venise en-
tendûes par
tout le Do-
maine des
Venitiens.

Que ces loix, Ordonnances & procedures
de iustice ont esté fort bien cognuës des Papes
predecesseurs, tant par les aduis que leur auoient
donné ordinairement les Ecclesiastiques de cest
Estat, que par les relations que leur font iour-
nellement les Nonces residents à Venise: outre
que plusieurs Papes les ont eux-mesmes peu
cognoistre plus particulierement, aucuns pour
auoir esté nays & esleuez à Venise, les autres
pour y auoir longuement vescu, comme per-
sonnes priuees ou en qualite d'Euesques, ou

Les loix fai-
tes par les
Venitiens,
dont est venu
le differenc,
ont esté co-
gneuës &
tacitement
approuues
par les
SS. Peres.

1606_137r.jpg



Suite de l'Histoire de la Paix. 137
miner à leur secours: le Duc sō pere enuoia vers
le Pape de peur qu'il ne tōbast en sa haine & en
excommunication, de ce que son fils farmoit,
& s'excusa sur la parole qu'il auoit aux Veni-
tiens. Ils en enuoyerent aussi vn en Angleterre,
lequel y fut tres-biē reçu par le Roy, avec pro-
messe de tout secours: & renouuella l'alliance
entr'eux. Le Roy Tres-Chrestien leur promit
de s'employer pour leur Paix, & qu'il n'oublie-
roit iamais l'amitié de leur Republique.

Le Comte de Castro enuoyé par le Roy
d'Espagne à Venise y arriua le 4. Nouembre, où
il fut magnifiquement reçu. Trois iours apres
son entree, il eut audience: Apres quelques pa-
roles, il presenta au Duc & à la Seigneurie les
lettres de son Maistre, lesquelles ne tendoient
qu'à les exhorter d'entendre à la Paix avec le
Pape, en laquelle il promettoit de s'employer
de tout son pouuoir. Le Duc luy respondit,
Que la Republique de Venise n'eust iamais
pensé que le Pape Peust mise au rang des Here-
tiques, veu qu'elle n'auoit iamais eu d'autre af-
fection qu'à demeurer vnie avec le sainct siege,
dont elle auoit eu tousiours l'honneur d'estre la
fille bien-aymee. Bref cest Ambassadeur Espa-
gnol, soit pour le peu d'amour que les Veni-
tiens portent à ceste nation, où pour quelque
autre secrette occasion, n'eut pour lors d'eux
aucune bonne responce. Mais au contraire,
amerent de nouveau trente Galeres, leuerent
encores six mille hommes de guerre, qu'ils di-
stribuerent par les garnisons aux places fron-
tieres: & se preparerent pour se deffendre, &

1606.
*Alliance re-
nouucllee
entre les
Anglois &
les Veni-
tiens.*

*Le Comte de
Castro Am-
bassadeur
extraordi-
naire à Ve-
nise, pour le
Roy d'Espa-
gne.*

*Les Veni-
tiens se pre-
parent à la
guerre.*

S

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan